

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - B2024/015187 - 2014 B 01093 - 802 829 648 - A.M.V.E

Désignation de l'entreprise <u>Société A M V E ELEC</u>										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise <u>1 RUE DE L ISLE</u>										<u>38450 VIF</u>							
Numéro SIRET * <u>8 0 2 8 2 9 6 4 8 0 0 0 1 2</u>										Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>							
										Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 3</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *		028	18 563	030	17 786	777	1 485									
	Immobilisations financières * (1)		040	5 125	042		5 125	5 125									
	Total I (5)		044	23 688	048	17 786	5 902	6 610									
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			1 950									
	Marchandises *		060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14 430	070		14 430	13 315									
		Autres * (3)	072	5 825	074		5 825	5 455									
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15										
	Disponibilités		084	106 172	086		106 172	105 364									
	Charges constatées d'avance *		092		094			600									
	Total II		096	126 443	098		126 443	126 684									
	Total général (I+II)		110	150 131	112	17 786	132 345	133 294									
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000	5 000											
	Ecart de réévaluation			124													
	Réserve légale			126	500	500											
	Réserves réglementées *			130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131													
	Report à nouveau			134	95 056	90 107											
	Résultat de l'exercice			136	4 264	5 449											
	Subventions d'investissement			137													
	Provisions réglementées			140													
	Total I			142	104 819	101 056											
Provisions pour risques et charges			154	561	561												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	(538)												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164													
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	11 533												
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	9 015	6 590											
	Comptes courants d'associés			173	1 318	4 735											
	Autres dettes			175	4 708	20 353											
	Produits constatés d'avance			174													
	Total III			176	26 964	31 677											
	Total général (I + II + III)			180	132 345	133 294											
	RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195									
(2)		Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 688									
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses			
AMENDE			35
Total des réintégrations diverses		330	35

[illegible]

M.F

Désignation de l'entreprise : Société A M V E ELEC

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		404					
	Autres	410		414					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		424					
	Constructions	430		434					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 750	444	1 750	1 750			
	Installations générales, agencements divers	450	1 471	454	1 471	1 471			
	Matériel de transport	460	15 343	464	15 343	15 343			
	Autres immobilisations corporelles	470		474					
	Immobilisations financières	480	5 125	484	5 125	5 125			
TOTAL		490	23 688	494	23 688				
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		498					
Autres immobilisations incorporelles		500		504					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		514					
	Constructions	520		524					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 750	534		1 750			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	298	544	491	789			
	Matériel de transport	550	15 030	552	217	15 247			
	Autres immobilisations corporelles	560		564					
	TOTAL	570	17 078	572	708	574	17 786		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A M V E ELEC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	561	622		624		626	561
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	561	682		684		686	561

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870+984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	3 047
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 492
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	19 791
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

M.F

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A M V E ELEC

Néant ☐ •

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	561	622		624		626	561
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	561	682		684		686	561

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	3 047
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 492
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	19 791
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

n.f

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A M V E ELEC		1 RUE DE L ISLE	
SIRET	8 0 2 8 2 9 6 4 8 0 0 0 1 2	38450 VIF	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	5 058	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Date: Lieu VIF	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	

certifié conforme à l'original

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024							
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065																	
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d							
Montant des distributions										e							
autres que celles visées en (a)										f							
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g							
										h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j							
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)							
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué.		Montant des sommes versées :									
								à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
										Indemnités forfaitaires.		Remboursements.		Indemnités forfaitaires.		Remboursements.	
1				2		3		4		5		6		7		8	
M MIGLIORE FREDERIC GERANT ASSOCIAE 1 RUE DE L				500		2023		24 000									
38450 VIF																	
K DIVERS																	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																	
REMUNERATIONS																	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A										0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																	
MVLT réalisée au cours de l'exercice																	
MVLT restant à reporter																	
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																	

M.F

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société A M V E ELEC

31/12/2023

[illegible]

Dossier N° 000083 en Euros.

M, F

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société A M V E ELEC				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	169 052
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	169 052
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	5
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	80 169
Variation négative des stocks				145	1 950
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	21 105
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	103 225
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	65 831
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	65 831
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	169 052	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2023	160	31/12/2023
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 0 2 8 2 9 6 4 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A M V E ELEC

ADRESSE (voie) 1 RUE DE L ISLE

CODE POSTAL 38450

VILLE VIF

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	169 051. 66	100. 00	163 204. 38	100. 00	5 847. 28	3. 58
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues	65 645. 42				65 645. 42	
Marge commerciale	65 645. 42-				65 645. 42-	
+ Production vendue	169 051. 66	100. 00	163 204. 38	100. 00	5 847. 28	3. 58
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	169 051. 66	100. 00	163 204. 38	100. 00	5 847. 28	3. 58
- Matières premières, approvisionnements consommés	1 994. 30	1. 18	63 342. 71	38. 81	61 348. 41-	96. 85-
- Sous traitance directe	9 599. 74	5. 68	9 775. 00	5. 99	175. 26-	1. 79-
Marge brute de production	157 457. 62	93. 14	90 086. 67	55. 20	67 370. 95	74. 78
Marge brute globale	91 812. 20	54. 31	90 086. 67	55. 20	1 725. 53	1. 92
- Autres achats + charges externes	44 871. 19	26. 54	42 112. 72	25. 80	2 758. 47	6. 55
Valeur ajoutée	46 941. 01	27. 77	47 973. 95	29. 40	1 032. 94-	2. 15-
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 369. 20	1. 40	2 277. 00	1. 40	92. 20	4. 05
- Salaires du personnel			38 883. 20	23. 82	38 883. 20-	100. 00-
- Charges sociales du personnel	11 803. 00	6. 98			11 803. 00	
- Charges de l'exploitant	27 047. 06	16. 00			27 047. 06	
Excédent brut d'exploitation	5 721. 75	3. 38	6 813. 75	4. 17	1 092. 00-	16. 03-
+ Autres produits de gestion courante	4. 60		432. 45	0. 26	427. 85-	98. 94-
- Autres charges de gestion courante	1. 69		124. 18	0. 08	122. 49-	98. 64-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	708. 00	0. 42	514. 51	0. 32	193. 49	37. 61
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	5 016. 66	2. 97	6 607. 51	4. 05	1 590. 85-	24. 08-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	41. 05	0. 02	70. 92	0. 04	29. 87-	42. 12-
- Charges financières			67. 40	0. 04	67. 40-	100. 00-
Résultat courant	5 057. 71	2. 99	6 611. 03	4. 05	1 553. 32-	23. 50-
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	35. 00	0. 02	170. 00	0. 10	135. 00-	79. 41-
Résultat exceptionnel	35. 00-	0. 02-	170. 00-	0. 10-	135. 00	79. 41
- Impôt sur les bénéfices	759. 00	0. 45	992. 00	0. 61	233. 00-	23. 49-
- Participation des salariés						
Résultat NET	4 263. 71	2. 52	5 449. 03	3. 34	1 185. 32-	21. 75-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	169 051. 66	100. 00	163 204. 38	100. 00	5 847. 28	3. 58
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	65 645. 42				65 645. 42	
60700000 Achats de marchandises	19 287. 37				19 287. 37	
60710000 Marchandise (ou groupe) A	46 358. 05				46 358. 05	
MARGE COMMERCIALE	65 645. 42-				65 645. 42-	
PRODUCTION VENDUE	169 051. 66	100. 00	163 204. 38	100. 00	5 847. 28	3. 58
70602000 Prestations de Service Export	2 695. 00	1. 59			2 695. 00	
70610000 PRESTATIONS 10 %	86 968. 91	51. 45	39 505. 11	24. 21	47 463. 80	120. 15
70611000			72 800. 25	44. 61	72 800. 25-	100. 00-
70620000 PRESTATIONS 20 %	33 118. 00	19. 59			33 118. 00	
70630000			50 549. 02	30. 97	50 549. 02-	100. 00-
70640000			350. 00	0. 21	350. 00-	100. 00-
70650000 PRESTATIONS 5.5 %	45 459. 75	26. 89			45 459. 75	
70800000 Produits des activités annexe	750. 00	0. 44			750. 00	
70880000 Aut prodts d'activités annexes	60. 00	0. 04			60. 00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	169 051. 66	100. 00	163 204. 38	100. 00	5 847. 28	3. 58
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	1 994. 30	1. 18	63 342. 71	38. 81	61 348. 41-	96. 85-
60100000 Achats stockés Matières prem.			62 807. 71	38. 48	62 807. 71-	100. 00-
60310000 Variation stocks matières	1 950. 00	1. 15	535. 00	0. 33	1 415. 00	264. 49
60800000 Frais accessoires aux achats	44. 30	0. 03			44. 30	
SOUS TRAITANCE DIRECTE	9 599. 74	5. 68	9 775. 00	5. 99	175. 26-	1. 79-
60410000	9 599. 74	5. 68	8 375. 00	5. 13	1 224. 74	14. 62
60420000			1 400. 00	0. 86	1 400. 00-	100. 00-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	157 457. 62	93. 14	90 086. 67	55. 20	67 370. 95	74. 78
MARGE BRUTE GLOBALE	91 812. 20	54. 31	90 086. 67	55. 20	1 725. 53	1. 92
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	44 871. 19	26. 54	42 112. 72	25. 80	2 758. 47	6. 55
60600000 Achats non stockés de matières	33. 74	0. 02			33. 74	
60610000 Fournitures non stockables-eau	317. 51	0. 19			317. 51	
60611000			200. 08	0. 12	200. 08-	100. 00-
60612000 électricité	267. 87	0. 16	19. 74	0. 01	248. 13	N5
60620000			3 386. 79	2. 08	3 386. 79-	100. 00-
60626000 CARBURANT	2 768. 82	1. 64			2 768. 82	
60630000 Fournit entretien petit équipt	1 175. 97	0. 70	1 357. 11	0. 83	181. 14-	13. 35-
60640000 Fournitures administratives	315. 69	0. 19			315. 69	
61310000			3 600. 00	2. 21	3 600. 00-	100. 00-
61320000 Locations immobilières	18 500. 00	10. 94			18 500. 00	
61320200			16 200. 00	9. 93	16 200. 00-	100. 00-
61321000			23. 88	0. 01	23. 88-	100. 00-
61350000 Locations mobilières	387. 05	0. 23			387. 05	
61355500			441. 95	0. 27	441. 95-	100. 00-
61400000 Charges locatives et copropr.	1 300. 00	0. 77			1 300. 00	
61400200			480. 00	0. 29	480. 00-	100. 00-
61500000 Entretien et réparations	1 772. 31	1. 05			1 772. 31	
61521000			213. 68	0. 13	213. 68-	100. 00-
61550000 sur biens mobiliers	41. 67	0. 02			41. 67	
61551000			554. 78	0. 34	554. 78-	100. 00-

M.F

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
61552000			1 325. 96	0. 81	1 325. 96-	100. 00-
61560000 Maintenance	300. 00	0. 18			300. 00	
61601000			1 834. 49	1. 12	1 834. 49-	100. 00-
61610000 Multirisques	3 960. 84	2. 34			3 960. 84	
61620000 Assurance obligatoire dommage	372. 68	0. 22	875. 46	0. 54	502. 78-	57. 43-
62260000 Honoraires	2 058. 98	1. 22			2 058. 98	
62261000 HONOR.CPTA			2 217. 00	1. 36	2 217. 00-	100. 00-
62262000 HONO.JUR.			500. 00-	0. 31-	500. 00	100. 00
62270000 Frais d'actes et contentieux			107. 25-	0. 07-	107. 25	100. 00
62310000 Annonces et insertions	2 848. 01	1. 68	3 406. 03	2. 09	558. 02-	16. 38-
62320000 Echantillons	1 400. 00	0. 83			1 400. 00	
62340000 Cadeaux à la clientèle	330. 00	0. 20			330. 00	
62341000			465. 00	0. 28	465. 00-	100. 00-
62410000 Transports sur achats	48. 69	0. 03			48. 69	
62510000 Voyages et déplacements	3 823. 07	2. 26			3 823. 07	
62511000			3 641. 72	2. 23	3 641. 72-	100. 00-
62520000 FRAIS DEPLACEMENT TX REDUIT	2 044. 64	1. 21			2 044. 64	
62570000 Réceptions			1 557. 41	0. 95	1 557. 41-	100. 00-
62600000 Frais postaux et de télécomm.	99. 91	0. 06			99. 91	
62610000 TELEPHONE INTERNET	275. 95	0. 16			275. 95	
62613000			242. 72	0. 15	242. 72-	100. 00-
62620000			46. 40	0. 03	46. 40-	100. 00-
62700000 Services bancaires et assimilé			378. 11	0. 23	378. 11-	100. 00-
62780000 Aut frais et comm prestat serv	427. 79	0. 25			427. 79	
62810000 Concours divers (cotisations.)			251. 66	0. 15	251. 66-	100. 00-
VALEUR AJOUTEE	46 941. 01	27. 77	47 973. 95	29. 40	1 032. 94-	2. 15-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 369. 20	1. 40	2 277. 00	1. 40	92. 20	4. 05
63330000 Format Professionnelle continu	128. 00	0. 08	119. 00	0. 07	9. 00	7. 56
63511000 Taxe professionnelle	1 978. 00	1. 17	2 158. 00	1. 32	180. 00-	8. 34-
63780000 Taxes diverses	263. 20	0. 16			263. 20	
SALAIRES DU PERSONNEL			38 883. 20	23. 82	38 883. 20-	100. 00-
64110000 Salaires, appointements			24 000. 00	14. 71	24 000. 00-	100. 00-
64115000			9 138. 00	5. 60	9 138. 00-	100. 00-
64116000			2 886. 00	1. 77	2 886. 00-	100. 00-
64150000 Supplément familial			2 859. 20	1. 75	2 859. 20-	100. 00-
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	11 803. 00	6. 98			11 803. 00	
64510000 Cotisations à l'URSSAF	5 233. 00	3. 10			5 233. 00	
64530000 Cotisation caisses de retraite	6 570. 00	3. 89			6 570. 00	
CHARGES DE L'EXPLOITANT	27 047. 06	16. 00			27 047. 06	
64400000 Rémunérat. travail exploitant	24 000. 00	14. 20			24 000. 00	
64600000 Cotisation sociale personnelle	3 047. 06	1. 80			3 047. 06	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 721. 75	3. 38	6 813. 75	4. 17	1 092. 00-	16. 03-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4. 60		432. 45	0. 26	427. 85-	98. 94-
75800000 Prodt divers gestion courante	4. 60	0. 00	432. 45	0. 26	427. 85-	98. 94-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
65800000 Chge diverse gestion courante	1. 69		124. 18	0. 08	122. 49-	98. 64-
	1. 69	0. 00	124. 18	0. 08	122. 49-	98. 64-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	708. 00	0. 42	514. 51	0. 32	193. 49	37. 61
68110000 Dot.amortimmob Incorp et corp.			514. 51	0. 32	514. 51-	100. 00-
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	708. 00	0. 42			708. 00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 016. 66	2. 97	6 607. 51	4. 05	1 590. 85-	24. 08-
PRODUITS FINANCIERS	41. 05	0. 02	70. 92	0. 04	29. 87-	42. 12-
76400000 Revenus des VMP			70. 92	0. 04	70. 92-	100. 00-
76800000 Autres produits financiers	41. 05	0. 02			41. 05	
CHARGES FINANCIERES			67. 40	0. 04	67. 40-	100. 00-
66160000 Intér banc, et opérat.financem			67. 40	0. 04	67. 40-	100. 00-
RESULTAT COURANT	5 057. 71	2. 99	6 611. 03	4. 05	1 553. 32-	23. 50-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	35. 00	0. 02	170. 00	0. 10	135. 00-	79. 41-
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	35. 00	0. 02			35. 00	
67121000			170. 00	0. 10	170. 00-	100. 00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	35. 00-	0. 02-	170. 00-	0. 10-	135. 00	79. 41
IMPOT SUR LES BENEFICES	759. 00	0. 45	992. 00	0. 61	233. 00-	23. 49-
69500000 Impôts sur les bénéfices	759. 00	0. 45	992. 00	0. 61	233. 00-	23. 49-
RESULTAT NET	4 263. 71	2. 52	5 449. 03	3. 34	1 185. 32-	21. 75-

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21500000 Install techniques, matériels

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	PERFO TYPE BOSCH APPORT C/C 03062014	500.00	010123	L 33,33	500.00		500.00		
00002 000	RAINUREUSE SPIT APPORT C/C 03/06/2014	700.00	010123	L 33,33	700.00		700.00		
00003 000	ASPIRATEUR SPIT APPORT C/C 030614	550.00	010123	L 33,33	550.00		550.00		

Compte : 21810000 Install générales, agencements

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00004 000	TONNELLE STOCKHOLM BUREAU 250522	1 470.53	010123	L 33,33	298.13	491.00	789.13	681.40	

Compte : 21820000 Matériel de transport

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00005 000	TRAFIC AUTO DAUPHINE 02122015	14 693.56	010123	L 33,33	14 693.56		14 693.56		
00006 000	REMORQUE ERDE 153.4 12062021	649.15	010123	L 33,33	336.72	217.00	553.72	95.43	

Compte : 27500000 Dépôt et cautionnement versés

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	CAUTION SCI FCM CLAIR 01012019	2 124.99	010123	N 0,00				2 124.99	
00008 000	CAUTION SCI FCM 3 MOIS 01012020	3 000.00	010123	N 0,00				3 000.00	

Handwritten signature

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
		23 688.23		23 688.23				23 688.23

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
17 078.41	708.00			708.00		17 786.41		

EURL AMVE
au capital de 5 000 €
Siège social 1 Rue de l'Isle, 38450 VIF
Identifiée sous le n°802 829 648 RCS GRENOBLE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 JUILLET 2024**

Je soussigné, **M. Frédéric MIGLIORE**, agissant en qualité de gérant et de seul associé de la société **AMVE**, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023** ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** ;
- L'affectation des résultats dudit exercice :
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L223-19 du code de commerce ;
- Approbation du salaire de la gérance et pouvoirs en vue des formalités à accomplir.

Prise de décisions :

Première décision

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le gérant et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de **4263.71 €**. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu du résultat de l'exercice s'élevant à **4.263.71€** et d'un report à nouveau de **93870.71 €** formant un bénéfice distribuable de **94370.71 €**, l'assemblée décide de procéder aux affectations suivantes :

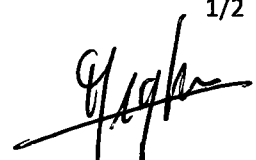
- Une somme de **500 €** affectée à la distribution d'un dividende. Le dividende par part brut sera de 1 € et il donnera droit pour les personnes physiques, à un abattement fiscal de 40% soit 0,40 euros par part.

Les dividendes seront mis en paiement et ils seront inscrits dans l'attente du versement dans un compte collectif « *Associés-Dividendes à payer* »,

- et le solde, soit **93870.71 €**, au poste report à nouveau.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est ventilé dans le tableau ci-dessous :

Année	Distribution globale	Abattement	Sans Abattement
2022	500 €	500 €	Néant
2021	500 €	500 €	Néant
2020	500 €	500 €	Néant



EURL AMVE
au capital de 5 000 €
Siège social 1 Rue de l'Isle, 38450 VIF
Identifiée sous le n°802 829 648 RCS GRENOBLE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 JUILLET 2024**

Cette résolution est adoptée.

Deuxième décision

L'associé unique déclare avoir perçu la rémunération brute de 24000 € pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les charges sociales étant réglées par la société d'un montant de 18648 €

Cette résolution est adoptée.

Troisième décision

Liste des conventions intervenues entre l'associé dirigeant et la société :

- Il existe une sous-location d'un garage de M. MIGLIORE à la société pour un montant annuel de 3 600 €. **Cette résolution est adoptée.**

Dernière décision

L'associé gérant unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Le Gérant associé unique M. Frédéric MIGLIORE Signature

